



ENGAGEONS-NOUS POUR LES ZONES HUMIDES

Journée mondiale
des zones humides
2 février 2015

Les zones humides
pour notre avenir



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ

SANS EAU, NULLE VIE SUR TERRE!

Et pourtant, par **la destruction des zones humides**, l'Homme met en péril la qualité et le renouvellement de cette ressource. On ignore, en effet, trop souvent **le rôle et les multiples services rendus par ces écosystèmes** pour les populations humaines et notre planète.

Les préserver, c'est œuvrer pour que les générations futures aient de bonnes conditions de vie et pérenniser des milieux naturels d'une richesse inestimable.

Il est ainsi essentiel d'en promouvoir **une utilisation rationnelle** car notre avenir leur est étroitement lié.

A nous d'agir en ce sens !



Christopher Briggs
Secrétaire Général de la Convention de Ramsar



Véronique Penchienati
Directrice Générale Evian Volvic Monde



Allain Bougrain Dubourg
Président de la LPO

7

RAISONS

QUI FONT DES
ZONES HUMIDES
LES GARANTES
DE NOTRE
AVENIR

Les zones humides sont une composante essentielle de l'écosystème planétaire. Il est impératif de les préserver afin de pérenniser les nombreux services qu'elles nous rendent :

- 1 ► Elles **fournissent de l'eau douce**
- 2 ► Elles **filtrent et épurent l'eau**
- 3 ► Elles **nourrissent l'humanité** et lui assurent des moyens d'existence
- 4 ► Elles sont des **réservoirs de biodiversité essentiels**
- 5 ► Elles **régulent et atténuent les phénomènes naturels** (inondations, sécheresses, ...)
- 6 ► Elles contribuent à la **lutte contre le changement climatique**
- 7 ► Elles recèlent une **valeur patrimoniale** et culturelle unique



LA CONVENTION DE RAMSAR... UN INSTRUMENT DE GESTION DES ZONES HUMIDES ET DE L'EAU

LE 2 FÉVRIER UNE JOURNÉE MONDIALE EN FAVEUR DES ZONES HUMIDES

Chaque année, la Journée mondiale des zones humides est célébrée dans le monde pour commémorer la signature le 2 février à Ramsar (ville iranienne) de la Convention sur les zones humides.

“**Les zones humides pour notre avenir**” est le thème choisi pour 2015, car ces milieux sont essentiels au bien-être des générations futures. C’est dès à présent qu’il convient de les préserver mais aussi d’informer et sensibiliser les plus jeunes d’entre nous sur leur richesse.

Lacs, rivières, étangs, marais, marécages, tourbières, plages, etc. Les zones humides sont parmi les plus riches en biodiversité et elles fournissent de nombreux services à l’homme : réservoir alimentaire, épuration de l’eau, prévention des crues, tourisme et bien d’autres.

Les zones humides sont protégées par la Convention de Ramsar depuis 1971. Ce traité intergouvernemental, signé sous l’égide de l’UNESCO, a pour mission la protection et l’utilisation rationnelle des zones humides et de leurs ressources. En signant la Convention, les pays membres s’engagent à protéger leurs zones humides d’importance internationale et à mettre en œuvre une gestion durable de toutes les zones humides se trouvant sur leur territoire. Aujourd’hui plus de **2 100 zones humides d’importance mondiale sont inscrites sur la Liste Ramsar, dont 43 sites en France.**

PLUS D'INFOS

www.ramsar.org
www.zones-humides.eaufrance.fr
www.worldwetlandsday.org/fr

► DÉCOUVREZ LES SITES RAMSAR DE VOTRE RÉGION





AGIR pour la
BIODIVERSITÉ

LA LPO DONNE UN AVENIR AUX ZONES HUMIDES

Pour lutter contre la destruction des zones humides, la LPO s'est engagée dans **une politique d'acquisition foncière d'espaces naturels remarquables**. Elle gère aujourd'hui de nombreuses réserves naturelles, telles les RN de Moëze-Oléron, du marais d'Yves ou de Saint-Denis-du-Payré.

Parallèlement à cette action conservatoire, la LPO s'attache à **éduquer et sensibiliser le grand public et les scolaires à la nécessaire préservation de ces milieux**, réservoirs de biodiversité. À cette fin, elle offre la possibilité à tous de les découvrir à travers une offre pédagogique étendue.

L'accueil du public dans ses réserves, les sorties nature, ateliers et conférences qu'elle propose toute l'année et particulièrement à l'occasion de la JMZH, sont autant de moyens d'expliquer leur valeur écologique et de susciter l'envie de les préserver, pour les générations futures et pour la planète.

PLUS D'INFOS

www.lpo.fr



UN ENGAGEMENT DANS LA DUREE POUR LA PRESERVATION DU SITE RAMSAR EVIAN

Pour garantir la pureté de l'eau minérale naturelle evian, la Société des Eaux d'Evian agit depuis plus de 20 ans aux côtés des acteurs locaux, à travers l'APIEME. Cette Association public-privé protège l'eau et l'environnement sur l'impluvium.

1 ► Entretien des zones humides pour assurer leur conservation

L'impluvium comporte une centaine de zones humides riches en biodiversité. Elles sont entretenues en respectant la sensibilité des espèces : arrachage des feuillus qui assèchent les zones, fauche manuelle des roseaux, aménagement de sentiers de visite.

2 ► Aménagement raisonné des villages

L'APIEME pilote actuellement un programme de réduction du sel de déneigement des routes. Elle développe aussi des pratiques d'entretien des espaces verts sans pesticides et concourt à améliorer le traitement des eaux usées des habitations.

3 ► Développement de pratiques agricoles durables

Les agriculteurs s'impliquent pour améliorer la gestion des prairies naturelles à travers le projet Terragr'Eau. Pour cela, un méthaniseur permettra à terme de transformer les effluents d'élevage en engrais naturel et de produire de l'énergie renouvelable.



L'impluvium d'evian est la zone sur laquelle les eaux de pluie et de neige s'infiltrent pour donner naissance à l'eau naturelle evian. Ce territoire alpin de plus de 35 km² a été reconnu d'importance internationale en 2008 par la Convention de Ramsar.

www.evian.fr

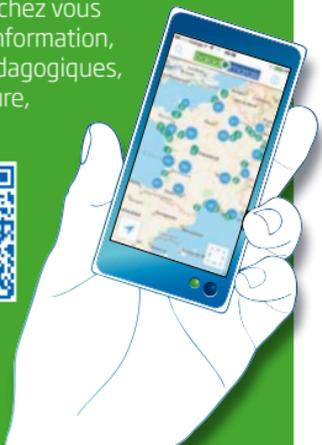
www.apieme-evian.com



TÉLÉCHARGEZ L'APPLICATION BALADOMARAIS



Découvrez les zones humides proches de chez vous (centres d'information, sentiers pédagogiques, sorties nature, etc.)



baladOmaraïs

Photo de couverture : © Stéphane Baldeck
Autres photos : © Hélène Goossens / LPO - © Franck Latraube / LPO - © Patricia Pichol - © Julie Viglione / evian

QUE PUIS-JE FAIRE POUR LES ZONES HUMIDES ?

Chacun à son niveau peut agir en faveur des zones humides. Voici quelques règles à adopter pour faire la différence :

Adopter des comportements économes en eau

- En veillant à ne pas laisser couler l'eau du robinet inutilement
- En jardinant écologiquement et en limitant l'arrosage

Consommer différemment pour moins polluer

- En achetant des produits locaux, de saison
- En triant et recyclant ses déchets, notamment les produits polluants

Connaître et faire aimer les zones humides

- En visitant et faisant découvrir une zone humide
- En participant à la JMZH !

Agir pour les zones humides

- En organisant le nettoyage d'une zone humide
- En rejoignant une organisation œuvrant pour les zones humides

Engagez-vous sur :
www.worldwetlandsday.org/fr

